



**DEUXIÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION COMPACT II CONCLU ENTRE LE GOUVERNEMENT DU MAROC ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE A TRAVERS MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION (MCC)**

**- FONDS DES ZONES INDUSTRIELLES DURABLES « FONZID » -**

**Avis d'Appel d'offres Ouvert n° TMZ\_AO\_20\_21**

La société Tanger Med Zones (TMZ) a conclu un accord de subvention avec l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) dans le cadre du Compact II financé par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à travers Millennium Challenge Corporation (MCC), pour la participation au financement du projet d'extension de la zone industrielle de Tétouan Park situé dans la province de Tétouan.

Par cet avis, la société Tanger Med Zones (TMZ), agissant en maître d'ouvrage du projet, sollicite des offres pour :

**TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE LA 4<sup>ème</sup> TRANCHE DE LA ZONE INDUSTRIELLE TETOUAN PARK  
LOT- CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USEES**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 300 000,00 DHS (trois cent mille dirhams). Le délai d'exécution des travaux est de 12 (douze) mois. Le montant estimatif des travaux est de 26 000 000,00 DH TTC.

Les intéressées devront répondre aux exigences stipulées par le règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre de TMZ, à l'adresse suivante : siège de TMSA, BP 1144, Route de Rabat, Tanger, Maroc (Tél : 05 39 39 62 30). Aussi, le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par courrier électronique pour les entreprises qui le demandent.

Les dossiers de réponse devront parvenir à la même adresse, au plus tard, le vendredi 01 octobre 2021, à 10 heures.

Les plis sont au choix des concurrents, soit : déposés contre récépissé dans les bureaux du maître d'ouvrage; envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité (la date de l'envoi postale fait foi) ; ou remis à travers la plateforme des achats via le lien : <https://portailachats.tangermed.ma/>. Dans ce dernier cas, le soumissionnaire doit joindre à son dossier de soumission une copie de l'accusé de dépôt du cautionnement provisoire au bureau d'ordre du Maître d'ouvrage avant la date limite de remise des plis. Le délai pour la réception des plis expire à la date et heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la remise des plis. Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

Une visite des lieux sera organisée le vendredi 24 septembre à 11H, et une réunion d'information est organisée le même jour à 15H00 par visioconférence dont le lien figure dans le règlement de consultation.

**Contact :** [achats.tnz@tangermed.ma](mailto:achats.tnz@tangermed.ma)